

## CQP ASA

# Certificat de Qualification Professionnelle Agent de Sûreté Aéroportuaire T10 Généraliste (théorie, pratique avec équipement)



### Pré-requis

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Maîtrise de la langue française écrite et orale
- Notions d'anglais
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'union européenne
- N° d'autorisation préalable d'entrée en formation (CNAPS)
- Aptitude médicale (test de perception des couleurs Ishihara)/ aptitudes relationnelles

### Présentation du métier : attributions de sûreté et de sécurité

Le personnel concerné participe aux activités de sûreté de l'Aviation Civile. Ces activités peuvent s'exercer sur les sites aéroportuaires ou en dehors. L'agent assure :

- Sous le contrôle des officiers de police judiciaire (article L.6342-4 du code des transports), l'inspection filtrage des personnes, des objets qu'elles transportent, des bagages, du fret et du courrier, des approvisionnements de bord, des fournitures destinées aux aérodromes.
- L'inspection des véhicules
- Le contrôle d'accès des personnes et des véhicules dans les zones non librement accessibles au public des aérodromes et de leurs dépendances, les rondes et les patrouilles dans toutes les zones

### Contenus

#### SECURITE - TRONC COMMUN CQP et SST

46 heures

#### Module juridique (16 heures)

##### Environnement juridique de la sécurité privée

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure, ses décrets d'application

Maîtriser :

- l'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ;
- l'architecture d'ensemble ;
- les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ;
- le principe d'exercice exclusif ;
- le principe de neutralité ;
- la détention et usage des armes ;
- le port des uniformes et insignes ;
- les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ;
- les spécificités des services internes ;
- le régime de la carte professionnelle DRACAR et téléc @ rtepro.

- Connaître les dispositions utiles du code pénal

Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir :

- les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ;
- la non-assistance à personne en danger ;
- l'omission d'empêcher un crime ou un délit ;
- l'usurpation de fonctions ;
- l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ;
- l'appropriation frauduleuse ;
- le fonctionnement des juridictions pénales.

- Application de l'article 73 du code de procédure pénale

Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du CPP

- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques.

Connaître la législation relative :

- au respect de la vie privée ;
- au respect du droit de propriété ;
- aux juridictions civiles ;
- à la CNIL.

- Respecter la déontologie professionnelle

Respecter :

- le secret professionnel ;
- les principes déontologiques ;
- être averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées

### Modalités et moyens pédagogiques

Cours théoriques  
Cas pratiques et mises en situation  
Présentation et manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices.

Formations pratiques portant sur les palpations et les fouilles manuelles (bagages et véhicules)

Formations pratiques sur l'utilisation des équipements

### Durée totale de la formation

190 heures, préparations à la certification comprises (179 heures + 10 heures de préparation à la certification + 1 heure de QCU pour la partie Sécurité)

### Dates

Nous consulter

### Modalités de formation

Groupe (12 candidats maximum)

### Validation

Certificat de Qualification Professionnelle [Agent de sûreté aéroportuaire](#)

### Financement

Demandeurs d'emploi (*Voir conditions auprès du Pôle Emploi*)  
CIF, individuel, plan de formation entreprise, CPF

### Lieu

Brest (hors examen certification ASA)

### Contact

Isabelle LOUSSOUARN  
Conseillère en formation

### Renseignements et inscriptions

GRETA Bretagne Occidentale  
Agence de Brest  
Rue Prince de Joinville  
BP 82526  
29225 BREST Cedex 02  
T 02 98 80 41 51  
[greta.agbrest@ac-rennes.fr](mailto:greta.agbrest@ac-rennes.fr)



## Module stratégique (25 heures)

### Gestion des premiers secours

- Connaître :
  - le programme national du SST-INRS ou PSC1
  - la conduite à tenir lors de premiers secours
  - Savoir alerter et secourir

### Analyser les comportements conflictuels

- Connaître :
  - les origines des conflits
  - les différents types de conflits
  - la stimulation et les motivations des conflits
  - les étapes d'un conflit
  - la prévention du conflit

### Savoir résoudre un conflit

- Savoir :
  - traiter une agression verbale
  - gérer les émotions
  - adopter des techniques verbales
  - intervenir par étapes
  - adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés

### Transmission des consignes et informations

- Savoir transmettre des consignes
- Savoir :
- mettre en oeuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ;
  - transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles
  - transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents
- Réaliser une remontée d'informations
- Savoir :
- faire un compte rendu oral ;
  - faire un compte-rendu écrit ;
  - faire un rapport.

### Examen et préparation à l'examen (5 heures)

- Un système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCU de l'examen.
- Validation par un questionnaire de QCU

## CERTIFICATION SÛRETE TYPOLOGIE T10

**144 heures**

La durée de formation typologie 10 est définie par l'arrêté du 21 septembre 2012 relatif à la formation pour la sûreté de l'aviation civile.

La formation permet d'acquérir les compétences définies aux points 11.2.2, 11.2.3.1 à 11.2.3.5 de l'annexe du règlement (UE) 185/2010 du 4 mars 2010 fixant les mesures détaillées pour la mise en oeuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile.

- 11.2.3.1 : inspection/filtrage des personnes, des bagages de cabine, des articles transportés et des bagages de soute
- 11.2.3.2 : inspection/filtrage du fret et du courrier
- 11.2.3.3 : inspection/filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport
- 11.2.3.4 : inspection des véhicules
- 11.2.3.5 : contrôle d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille

La durée de la formation initiale théorique et pratique (hors entraînement et examen) est de **136 heures** comprenant :

- 74 heures théorie et pratique hors équipement
- 12 heures théorie équipements
- 50 heures imagerie et pratiques équipements

**+ 6 heures de préparation à la certification** (examen dans un centre agréé hors formation)

### L'examen a lieu dans un centre d'examen accrédité par l'ENAC (hors Brest)

Inscription à l'examen par internet sur le site de l'ENAC [www.inscription-certification.enac.fr](http://www.inscription-certification.enac.fr)

L'examen consiste en un QCU sur écran et l'analyse sur écran de 4 séries d'images d'équipements radioscopiques.

### Modalités et moyens pédagogiques

Cours théoriques  
Cas pratiques et mises en situation

Présentation et manipulation d'armes neutralisées, montées et démontées, simulants d'explosifs et d'engins explosifs improvisés factices.

Formations pratiques portant sur les palpations et les fouilles manuelles (bagages et véhicules)

Formations pratiques sur l'utilisation des équipements

### Durée totale de la formation

190 heures, préparations à la certification comprises (179 heures + 10 heures de préparation à la certification + 1 heure de QCU pour la partie Sécurité)

### Dates

Nous consulter

### Modalités de formation

Groupe (12 candidats maximum)

### Validation

Certificat de Qualification Professionnelle **Agent de sûreté aéroportuaire**

### Financement

Demandeurs d'emploi (*Voir conditions auprès du Pôle Emploi*)  
CIF, individuel, plan de formation entreprise, CPF

### Lieu

Brest (hors examen certification ASA)

### Contact

Isabelle LOUSSOUARN  
Conseillère en formation

### Renseignements et inscriptions

GRETA Bretagne Occidentale  
Agence de Brest  
Rue Prince de Joinville  
BP 82526  
29225 BREST Cedex 02  
T 02 98 80 41 51  
[greta.agbrest@ac-rennes.fr](mailto:greta.agbrest@ac-rennes.fr)